



**RESTEZ
DANS LE CADRE,
ÇA VOUS
AVANTAGE !**

Dirigeants de sociétés

...

Les formalités juridiques de votre société sont bénéfiques pour votre entreprise !

- 1** Respect des formalités strictes imposées par la loi, gage de sérénité entre les associés
- 2** Se reposer sur un professionnel pour vous épargner des travaux chronophages
- 3** Accomplir vos formalités juridiques sereinement, sans perte de temps entre les différentes étapes



Si vous êtes dans une de ces situations...

- › J'ai du retard dans les enregistrements de mes Assemblées Générales. Est-ce grave ?
- › Que dois-je faire en cas de **modifications statutaires** ?
- › Quelles sont les pièces à fournir annuellement aux greffes ? Et dans quel **délai** ?
- › Et le registre des parts sociales, quel **formalisme** ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Formalités de votre société :
sollicitez-nous !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Validation conjointe, au préalable, de l'opportunité des formalités envisagées
- 2 Travaux réalisés par une personne qui connaît très bien votre dossier
- 3 Remise d'un dossier complet en fin de prestation
- 4 Nous sommes garants du suivi historique de vos formalités juridiques
- 5 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Détermination **préalable** des formalités envisagées
Rédaction de tous les actes et **formalités** nécessaires
Suivi des formalités auprès des greffes, CCI ou CM
Prix sur devis selon prestations



CABINET
CHAUSSINAND

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance

Adhérent



Membre



www.cabinet-chaussinand.fr
contact@cabinet-chaussinand.fr

6, Bd Alexandre de Fraissinette
Résidence « Le Xénon »
Allée B « Netbureautique »
42100 **St Etienne**
Tél. 04 75 33 22 00

63 avenue de l'Europe
07100 **Annonay**
Tél. 04 75 33 22 00